ne s'en plaindrait pas si le consommateur en profitait, si le prix du pain diminuait proportionnellement. Mais il n'en est pas ainsi. Les agriculteurs sont aux abois et le pain coûte relativement cher. Partant de là, M. Jahan est entré dans des considérations sur les importations des farines américaines et des blés étrangers qui viennent se substituer sur nos marchés aux blés français. »

P. S. Les gens qui connaissent bien M. Jules Simon prétendent qu'il ne pardonnera jamais à M. Gambetta, ce qui s'est passé dans l'élection présidentielle de la haute Chambre. Ce ne peut plus être, disent-ils, qu'un duel à mort entre ces deux personnages, et nul ne saurait prévoir comment il finira.

DE SAINT-GHÉRON.

SENAT

Séance du 16 janvier 1879.

La séance est ouverte à 2 h. 45 sous la présidence de M. Gaulthier de Rumilly, doyen d'âge.

Il est procédé par la voie du scrutin à la nomination de deux secrétaires.

Nombre de votants.	245
Bulletins blancs ou nuls.	4
Suffrages exprimés.	241
Majorité absolue.	121

Ont obtenu :

MM. le vicomte de Rainneville	188
Lacave-Laplagne.	154
Clément.	79
Poriquet.	43

En conséquence, MM. le vicomte de Rainneville et Lacave-Laplagne, ayant obtenu la majorité, sont nommés secrétaires pour la session de 1879.

Le dépouillement du scrutin de ballotage pour la nomination d'un vice-président a donné les résultats suivants :

Nombre de votants.	237
Bulletins blancs ou nuls.	2
Suffrages exprimés.	235

Ont obtenu :

MM. le général Ladmirault.	126
Audren de Kerdrel.	109

En conséquence, M. le général de Ladmirault ayant obtenu la majorité des suffrages, est nommé vice-président pour la session de 1879.

M. le président déclare le bureau constitué, et prononce un discours. (Mouvement d'attention.)

« Messieurs,

« La République a triomphé de toutes les résistances, elle est fondée. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.) Elle repose sur la volonté nationale qui s'est manifestée légalement avec autant de persévérance que d'éclat. (Nouvelle et vive approbation à gauche.) Grâce à la stabilité que nos institutions ont acquises, grâce à l'harmonie qui règne entre les pouvoirs publics et qui les vivifie (Très-bien ! très-bien ! à gauche.) La France possède et elle saura conserver étroitement unis entre eux l'ordre et la liberté. (Approbation.)

« Nous aurons une session qui sera féconde et marquée par l'importance exceptionnelle de ses travaux. Dans l'examen des projets de loi dont nous serons saisis, dans leur discussion, dans les solutions à donner à toutes les questions qui viendront solliciter nos consciences, nous montrerons la modération, la mesure, la fermeté, l'esprit de progrès et de sage prévoyance qui doit caractériser le Sénat. (Assentiment. — Très-bien !)

« C'est à cette condition que nous pourrons répondre aux vœux les plus légitimes et satisfaire les besoins les plus évidents du pays, avide de sécurité et de paix. (Nouveaux applaudissements à gauche.)

« En m'élevant au fauteuil de la présidence, vos suffrages m'ont décerné le plus grand honneur.

» Je vous prie de croire que je vous en suis très-reconnaissant. Je m'efforcerai de justifier votre confiance par mon dévouement et en suivant les exemples, les traditions laissées par mon éminent prédécesseur. (Vifs applaudissements.—Très-bien, très-bien!

» Pour remplir les graves devoirs qui m'incombent, permettez-moi d'oser toujours compter sur l'appui de votre bienveillance et de m'encourager auprès de vous par le souvenir des paroles d'un monarque qui fut un grand politique dans des temps profondément agités.

» L'auteur de l'édit de Nantes disait : Le violent amour que je porte à mon pays m'a fait trouver tout aisé et honorable. »

» Nous aussi, messieurs et chers collègues, nous avons ici un violent amour de notre pays, tout devra donc nous être aisé et honorable. Oui, nous aimons la France avec la patriotique conviction que c'est travailler à son salut et à sa grandeur que de servir loyalement le gouvernement républicain issu de son état social et de sa ferme volonté. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

« Je suis heureux d'offrir l'hommage de mon respect à votre incomparable doyen d'âge et d'être l'interprète des sentiments du Sénat en lui exprimant, ainsi qu'à nos collègues, membres du bureau provisoire, nos remercîments. » — Très bien! très-bien ! —Applaudissements prolongés au centre et à gauche.)

M. Dufaure monte ensuite à la tribune et donne lecture de la déclaration du gouvernement, dont on a vu le texte.

Cette déclaration a été accueillie par une salve d'applaudissements lorsque M. Dufaure est descendu de la tribune.

Le Sénat décide qu'il y aura séance demain vendredi, à deux heures, pour la vérification des pouvoirs.

La séance est levée à cinq heures un quart.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 16 janvier.

Présidence de M. GREVY.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

M. le président remercie la Chambre de la bienveillance constante qu'elle lui témoigne et dit que toute son ambition est de la justifier par ses efforts et son dévouement. (Applaudissements.)

La Chambre a recueilli le fruit de sa sagesse; de grandes épreuves ont été victorieusement traversées; et l'harmonie est désormais assurée entre les deux Chambres du pouvoir législatif.

Le pays se montre chaque jour plus fortement attaché à la République. (Applaudissements.)

C'est à la fermeté et à l'esprit politique du pays qu'il faut reporter l'honneur de ces grands résultats.

La Chambre y a aussi sa grande part; qu'elle procède toujours avec prudence; patience et maturité, et elle montrera ce que peut, pour la satisfaction du pays, l'application sincère des institutions républicaines. (Applaudissements.)

La séance de la Chambre est suspendue pendant une demi-heure pour permettre au Sénat d'achever les élections de son bureau avant d'entendre les communications du gouvernement.

La séance est reprise à 4 heures et M de Marcère, ministre de l'intérieur, monte à la tribune, où il donne lecture du message du gouvernement.

M. Sénard dépose une demande d'interpellations sur les déclarations contenues dans la communication du gouvernement.

M. de Marcère, ministre de l'intérieur, demande la fixation de la discussion à lundi.

La Chambre décide que l'interpellation sera discutée lundi.

La Chambre s'ajourne à lundi deux heures.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Une histoire de soldats

Ignotus racontait hier dans le *Figaro* une héroïque et terrible légende; il l'intitulée: *une Histoire de soldats*. C'est vrai, il n'y a que ces hommes de fer pour avoir des histoires pareilles. C'était pendant la campagne de la Loire. La France se débattait contre l'étreinte de l'invasion. On était à ce moment suprême où, Paris bloqué, ne pouvait même pas recevoir un simple drapeau brodé par les mains des sœurs de Paray. Ce fut Charette qui profita, d'après *Ignotus*, de ce don patriotique. Que devint-il ? Il passa des mains d'un brave entre les mains d'un autre brave. Tous ceux qui le serrèrent contre leurs poitrines tombèrent sous les balles bavaroises, à Loigny, brisés, broyés, anéantis.

Mais le drapeau survécut quand même. Il fut rapporté par M. Parmontier. Il n'était plus blanc, il était rouge et troué. Il avait perdu la virginale couleur de l'innocence ; mais en revanche la patrie est heureuse aujourd'hui de feuilleter dans le livre du passé ces pages éclatantes. »

Notre confrère a fait œuvre d'écrivain Avec sa langue imagée, il a dramatisé encore, si cela pouvait se faire ce fait d'arme qui heureusement, n'est pas l'unique et glorieuse page qui brille dans la longue histoire de nos derniers désastres.

Nous croyons pourtant devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit vraiment héroïque, dans sa mâle simplicité, que le général de Sonis a fait devant la commission d'enquête. C'est un tableau auquel l'histoire n'aura rien à ajouter. Plutarque l'eût signé. Le combat de Loigny et la charge désormais légendaire qui marqua la fin de cette journée sanglante revivent ici dans toute leur réalité.

L'honorable commandant du 17e corps reçut des mains d'un sous-officier un billet du général Chanzy lui disant : « Nous sommes vivement engagés à Loigny : venez à notre secours : »

Il était onze heures et demie.

— Je me portai en avant avec mes troupes, raconte le général de Sonis, c'est-à-dire avec une brigade de la 3e division, ma réserve d'artillerie, les zouaves pontificaux, les mobiles des Côtes-du-Nord ; je marchai dans la direction de Loigny.

A peine en marche, je vis les mobiles du 16e corps (général Chanzy), par groupes de quatre ou cinq, quitter leurs rangs et se sauver du champ de bataille.

J'en fus exaspéré ; j'essayai de remonter le moral de ceux qui passaient près de moi, mais ce fut sans succès.

J'arrivai à Villépion, où je rencontrai le général Barry et plus loin le général Chanzy ; ce dernier me dit : « Si vous pouvez me remplacer ici, vous me ferez plaisir ! » Mes troupes étaient fatiguées, je ne pouvais accélérer leur marche, mais je pouvais utilement et sans tarder, employer deux batteries à cheval que je portai au galop sur la route de Villepion au village de Faverolles. Ces batteries commencèrent à tirer et donnèrent un peu d'entrain. Je criai : « Voilà le 17e corps qui arrive. »

Ce fut une bonne nouvelle pour les troupes du 16e ; il était deux heures après-midi ou deux heures et demie tout au plus. Moi, je donnai l'ordre au général Delandre de placer une partie de ses troupes, tandis que moi-même je placerais l'autre. Je relevai ainsi les bataillons du 16e corps, les uns après les autres ; à mesure qu'ils étaient relevés, je les voyais filer en arrière ; je devais espérer qu'ils iraient se former à deux kilomètres de là, qu'on leur ferait former les faisceaux, mettre sac à terre pour se reposer ; mais je ne pensais pas, après être venu au secours d'un corps d'armée, ne pas, moi-même, recevoir des secours lorsque j'en aurais besoin.

Mes positions étaient prises, j'avais envoyé ma cavalerie sur les ailes, pour surveiller les mouvements de l'ennemi, c'est alors qu'on vint me dire : « Vous êtes tournés sur votre gauche par les Prussiens. » J'engageai toute ma réserve sur la colonne ennemie qui paraissait sur ma gauche. Je plaçai mon artillerie au coin du château de Villepion. Je mis en batterie toutes les pièces de la réserve, et au bout d'une heure et demie de canonade, le corps allemand dut se replier.

Mon intention était de commander immédiatement la même manœuvre, c'est-à-dire de mettre en ligne contre Loigny toute ma réserve d'artillerie, qui était considérable et admirable de toute manière ; cette belle troupe se distinguait, en effet, aussi bien par l'esprit militaire de ses soldats que par celui de ses officiers ; je ne saurais jamais assez en faire l'éloge, c'est une dette que je leur paye ici.

La nuit arrivait, et, j'étais occupé de cette pensée de cannonner Loigny, lorsqu'on vint me dire : « Votre centre se replie. » Je me portai au fort de l'action, où se trouvaient deux régiments de marche, d'un effectif considérable, le 48e et le 51e ; je me portai vers l'un d'eux et je l'exhortai de toutes mes forces ; je criai aux soldats : En avant ! Pourquoi avez-vous peur ? Vous êtes des *lâches*, des *misérables*, vous nous perdez ! » Mes paroles furent vaines, tout le monde fuyait. Si je laissais ce trouble continuer et s'accroître, la retraite prendrait des proportions désastreuses ; les troupes prussiennes allaient m'enlever toute mon artillerie, et tomber sur le 16e corps qui devait être en arrière de moi ; c'était enfin une débandade à laquelle il fallait parer à tout prix.

Je savais que j'avais confié la garde de ma réserve d'artillerie à des troupes d'infanterie sur lesquelles je pouvais compter, et qui étaient commandées par un homme de résolution et de courage.

J'allai trouver le colonel Charette et je lui dis : « Il y a des lâches là bas qui se débandent et compromettent le salut de l'armée, suivez moi ! » Lui et ses hommes me suivirent avec le plus noble entheusiasme; la nuit tombait.

Dans ce moment, il y avait tellement d'entrain dans cette troupe, que les Allemands, qui occupaient depuis le matin la ferme de Villours qu'ils avaient mise en état de défense, l'abandonnèrent et se sauvèrent. J'avais un grand espoir, une très-grande confiance dans ce mouvement en avant, qui, je l'espérais, entraînerait les deux régiments de marche dont j'ai parlé. Mais, accueilli par un feu très-vif de l'ennemi, le 51e lâcha pied et prit la fuite; je ne puis l'arrêter. Traiter ces soldats de lâches, c'était perdre son temps. Je ne voulais pas moi-même battre en retraite, je me serais deshonoré et j'aurais déshonoré 300 braves zouaves de Charette qui marchaient derrière moi et qui ne m'auraient jamais pardonné ce crime. Nous continuâmes notre marche en avant. J'avais 300 hommes en tout avec moi; 198 tombèrent; mais, grâce au ciel, tous mes canons purent être sauvés; quant à moi, je restai sur le champ de bataille...

J'ai lu dans plusieurs récits qu'en voulant forcer les lignes prussiennes, j'avais été fait prisonnier. J'ai été blessé, je suis tombé sur le champ de bataille, mais je n'ai jamais été fait prisonnier. J'ai appris, en revenant dans mes foyers, que le ministre de la guerre vait écrit que j'avais cédé à un mouvement d'élan, — je ne me rappelle pas exatement les termes.

Je sais que, quand j'ai lu cette dépêche, je me suis vu représenté comme un écervelé, comme une espèce de sous-lieutenant auquel on voulait bien accorder un sentiment de bravoure, mais qui avait manqué à son devoir. Je sais ce que doit faire un sous lieutenant et ce que doit faire un général. J'étais là, parce qu'il fallait aller là, marcher quand même et mourir s'il le fallait pour éviter un plus grand désastre. Je suis tombé avec ceux qui avaient eu confiance en moi et qui m'avaient suivi; je suis tombé, mais sauvé l'honneur, et je n'ai pas perdu un seul canon ce jour-là.

M. le président. — Nous vous remercions, général, de votre déposition. Vous avez donné un noble exemple à l'armée.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

On lit dans le *Mémorial de Lille :*

« Nous nous sommes fait bien souvent l'organe des doléances des planteurs de tabac du Nord. Le Conseil général a plus d'une fois lui-même fait entendre le cri d'alarme en face de cette culture importante qui menace de disparaître sous les exigences ineptes ou, peut-être, calculées de l'administration.

» Nous recevons aujourd'hui la lettre suivante qui vient corroborer, par des chiffres indéniables, les assertions que nous avons émises, après les représentants les plus autorisés des intérêts du pays :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez à un rural, à un très-simple rural, de vous donner ici les chiffres, par *doit* et *avoir*, qui vous feront connaître la situation qui est faite, dans notre pays, à la culture du tabac.

Voici d'abord ce que coûtent 8 ares 88 centiares de terre cultivées en tabac :

Fumier,	34 fr.
Tourteaux,	136
Plantage,	5
Arrangeage, en vert, sur terre,	20
Séchage et arrangeage au grenier,	30
Semis,	5
Matériel,	10
Enfilaçage,	10
Total,	250 fr.

Rappelons que ceci est le coût pour 8 ares 88 centiares.

Le prix de culture revient donc, par hectare, à 2,750.

Or, l'administration paie au cultivateur, par hectare de cette culture, 2,640 fr.

Différence au préjudice du cultivateur : 110 fr.

Que dites-vous, Monsieur le Rédacteur, d'une industrie qui donne 110 fr. de perte *certaine* par chaque 2.750 fr. déboursés ?

Voilà cependant où nous en sommes ! Comment voulez-vous, après cela, que la culture du tabac ne se perde pas parmi nous.

Agréez, etc.

L. LOGIN, cultivateur.

Roubaix-Tourcoing
ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Maire de la ville de Roubaix, donne avis qu'un cours public et gratuit de *Langue Italienne*, s'ouvrira lundi soir, 20 courant, dans l'une des salles de l'école de la rue des Fabricants.

Les leçons auront lieu le lundi, le mercredi et le samedi de chaque semaine, de 8 heures à 9 heures et demie du soir.

Aucune formalité n'est exigée pour l'admission à ces cours.

Le Maire, CH. DAUDET.

Roubaix, le 15 janvier 1879.

Ainsi que nous l'avons annoncé, les assises du Nord s'ouvriront à Douai, le 10 février 1879, sous la présidence de M. le conseiller Hibon, désigné par M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

La principale cause qui sera jugée dans la session de février, est une affaire de parricide, crime qui a été commis dans l'arrondissement de Lille. Deux inculpés viendront répondre devant le jury du Nord à cette accusation capitale. Ils seront probablement défendus par Me Hattu du barreau de Douai.

De nombreuses affaires se trouvent déjà inscrites au rôle.

Parmi celles qui seront jugées par contumace, les prévenus se trouvant en fuite, nous remarquons les suivantes :

Célestin Hache, de Douai, accusé de banqueroute frauduleuse, de banqueroute simple et d'abus de blanc-seing.

François Ségard, dit Leblond, journalier à Maubeuge, accusé de vols qualifiés;

Achille Wacrenier, né à Roubaix, inculpé d'attentats à la pudeur, d'abus de confiance qualifié et de vol qualifié;

Pierre Dumortier, entrepreneur de menuiserie à Denain, prévenu de banqueroute frauduleuse.

Louis Milauts, ancien marchand de cuirs à Roubaix, accusé de banqueroute frauduleuse.

Jules Chalenton, surnuméraire à la recette particulière des finances de Cambrai, inculpé de vol commis au préjudice de M. Fabre, receveur particulier des finances de cette ville et François Henno, employé du télégraphe à Valenciennes, prévenu de complicité dans le même crime.

Frédéric Morisson, employé à la Compagnie des Tramways, à Roubaix, accusé de vol qualifié.

—

Parmi les départements les plus favorisés au point de vue du développement des voies ferrées figure le Nord qui vient en second, après la Seine et qui compte 17 kilomètres par myriamètre.

Le moins favorisé est celui des Basses-Alpes qui n'a, par myriamètre carré, qu'un kilomètre 399 mètres.

—

M. Demeunynck, conseiller général du Nord, ancien président de la Société d'agriculture de Bourbourg, a été nommé vice-président du Comice agricole de Lille, dans la réunion de mercredi.

—

Nous apprenons la mort de M. Lefebvre-Lamblin, bougmestre de la commune de Taintegnies (Belgique), bien connu dans notre région, en sa qualité de membre de la Société centrale d'agriculture de Belgique et de membre correspondant du Comice agricole de Lille.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, en l'église de Taintegnies, au milieu d'une nombreuse assistance. Sur la tombe, M. Guermonprez, délégué du Comice agricole de Lille, a prononcé, d'une voix émue, quelques paroles qui ont fait une vive impression sur tous les assistants.

—

Un vieillard de 68 ans, Jean Baptiste Villayes a quitté son domicile, dimanche, et n'a plus reparu depuis. Il habitait rue des Piats, à Tourcoing.

Il est parti, se rendant selon son habitude, à la messe de 9 1/2, à St. Christophe.

Voici son signalement qu'on nous en donne :

Taille 1 m. 57. Vêtu d'un pantalon et d'une capote noire, et coiffé d'une casquette.

Ce vieillard est atteint d'un léger affaiblissement des facultés mentales.

—

Deux expulsées ont franchi hier, la frontière, débarassant le pays, de leurs personnes. Ce sont :

Charlotte Peri; 25 ans, repasseuse, née à Tournai, et Juliette Debaisieux, 22 ans, tailleuse. Les motifs de leur expulsion reposent sur l'abus qu'elles faisaient de la fraude.

—

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'affaire du nommé Pierre, jugé en novembre dernier par la Cour d'assises de Douai. Il était accusé d'avoir empoisonné son fils pour satisfaire des sentiments de vengeance qu'il nourrissait contre sa femme et sa belle-mère. Le crime avait été commis à Lille.

Reconnu coupable, il fut condamné à 20 ans de travaux forcés.

Pierre n'accepta pas le verdict des juges et se pourvut en cassation contre l'arrêt de Douai.

La Chambre criminelle de la cour suprême, vient de faire droit aux conclusions de son avocat. Par un arrêt longuement motivé et basé sur un vice de forme, elle a annulé la condamnation prononcée contre lui et l'a renvoyé devant la cour d'assises de Saint-Omer.

—

Avis aux commerçants. — De faux billets de la Banque de France ont été mis, depuis quelques jours, en circulation à Marseille.

Ce sont des billets de 50 fr., émission de 10 janvier 1875, numéros 14,969,966 — 966 — v. 599.

La vignette manque de netteté. Les médaillons qui contiennent les textes de loi punissant les contrefacteurs sont illisibles. Les mots *Banque de France, Cinquante francs*, sont mal imprimés, et les signatures du caissier et du secrétaire-général sont grossièrement imitées.

—

Hier vers midi, le sieur Louis Charalte, blanchisseur, domicilié cité Vandercrysen à Lille, s'en retournait par la rue de Barre à son domicile, lorsqu'en face de l'Université catholique, il trouva et ramassa, au milieu de détritus, une jambe d'enfant coupée un peu au-dessus du genou.

Plusieurs voisins, qui avaient vu, de leur fenêtre cette funèbre trouvaille, aidèrent le sieur Charalte à laver la jambe qu'un médecin reconnut appartenir à un enfant de cinq à six semaines, Inutile de dire qu'en moins de dix minutes tous les habitants du quartier étaient assemblés et faisaient les commentaires les plus divers.

Nous serons très-sobre de détails afin de ne pas entraver l'action de la justice qui nous dira, bientôt, si nous sommes en présence d'un nouveau crime, ou s'il y a eu, tout simplement, une farce lugubre d'étudiant.

—

Avis aux mères de famille. — L'*Etoile belge* appelle l'attention sur le fait suivant :

« Le 2 janvier, à Bruxelles, une petite fille qui avait commis l'imprudence de lécher une de ces feuilles dont les fabricants de pain d'épice ornent leurs produits fabriqués à l'occasion du nouvel an, a été empoisonnée et n'a été rappelée à la vie que grâce aux remèdes énergiques qui lui ont été administrés. »

Les Lapons au Jardin Zoologique

Les Lapons, dont nous avions annoncé la prochaine venue à Lille, sont arrivés mercredi ; ils ont élu domicile, avec leurs chiens, leur troupeau de rennes et leurs traîneaux, au Jardin zoologique, dans une enceinte cloturée de planches, où le public est admis à les voir tous les jours, à partir de dix heures du matin.

Ceux que la curiosité a attirés dès aujourd'hui au Jardin zoologique ont été bien surpris de l'aspect de ces Lapons. Ils s'imaginaient qu'on leur montrerait de vrais nains au teint foncé, et au lieu de cela, ils ont trouvé des individus blancs de peau, assez petits, mais non pas nains. En réalité, les Lapons que nous avons pu examiner au Jardin zoologique ont le teint blanc, un peu jaunâtre. Les cheveux sont blonds ou châtains. La démarche est gauche et lourde : « Ils s'en vont canetant », dit expressivement un vieil auteur. Leur type est asiatique, comme celui des Esquimaux, mais bien moins accentué dans le sens mongolique; il se rapproche surtout du type finlandais.

Les Lapons du jardin viennent de Laponie norwégienne. Voici leur état-civil : Jean Persen Gaupa, 38 ans, marié; Kirsten Gaupa, 36 ans, sa femme; Nilas Gaupa, 2 ans 1/2, leur fils; Inger Gaupa, jeune fille de 15 ans, leur nièce; Mikkel Andern Sara, 22 ans, célibataire, Mirsten Sara, 17 ans, sa sœur; Aslak Sara, 13 ans, leur frère; Jan Persanger, 46 ans, veuf; Perl Sarsen Auts, 20 ans, célibataire. Les deux derniers sont nés à Karasjok; les autres à Kantukeimo.

Ils sont assez développés intellectuellement ils parlent couramment le norwégien et l'allemand, et les deux petites filles disent quelques mots de russe et de français. Leur caractère est placide; ce sont de grands enfants, joueurs et rieurs, mais calmes. Ils aiment surtout à se promener, en courant l'un après l'autre, et en se donnant des bourrades par plaisanterie.

Tous portent le costume particulier des Lapons nomades, qui ne diffère chez les hommes et les femmes que par la coiffure et la longueur de la tunique, et consiste en : une robe ou blouse (parkas) en peau de rennes, le poil en dehors, descendant aux cuisses, serrée à la taille par une ceinture, bordée d'étoffe de couleur et qui est portée sur le corps sans linge ; un pantalon de drap ou peau (halsokah), se perdant dans des bottes de fourrure de renne (kamogor) et de longs souliers à pointe faits de plusieurs peaux cousues ensemble (habmakah). Les bottes et le pantalon sont serrés au-dessus de la cheville par un cordon.

Sur la poitrine pend un plastron rouge ou bleu, brodé (atsaleppa) servant de poche ou bourse. Des gants couvrent les mains. Le pantalon — et c'est là un détail très-caractéristique, — est attaché non au-dessus des hanches, mais au-dessous. Comme coiffure, les hommes ont un bonnet rond ou un chapzka de drap.

Les femmes portent un chapzka, espèce de casque de drap rouge, bleu ou vert, retenu par des passes de couleur plus sombre, qui enveloppent hermétiquement la tête jusqu'au cou.

Un mot maintenant sur leurs traîneaux. Il y en a trois sortes : le pulk ordinaire, en forme de sabot ; le traîneau à bagages, fait de deux pulks posés l'un sur l'autre, avec ouverture en dessus ; le pulk à voyageurs, en partie recouvert de fourrures d'ours. Ils attèlent à chacun un seul renne, à l'aide d'une corde fixée à l'animal par une sangle. Un simple licou permet de conduire le renne en rejetant et secouant fortement la corde à gauche ou à droite. Espérons que quelques nouveaux jours de neige nous permettront d'assister à cette curieuse manœuvre, et d'admirer la rapidité et l'adresse avec laquelle les Lapons conduisent leur attelage.

Ephémérides Roubaisiennes

17 JANVIER 1848. — Réunion à Paris de tous les comités institués dans les départements pour la défense du travail national. Les comités de Roubaix, de Tourcoing, de Lille, d'Armentières, de Valenciennes, envoyent de nombreuses députations.

Th^re LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

27-28-29 décembre 1566. — Une page de l'Histoire du Protestantisme, en Flandre. C'est le récit des combats de Croix, Wattrelos et Lannoy, dans lesquels, le parti huguenot subit de grandes pertes.

Malgré l'accord du 23 août 1566, passé par l'entremise des comtes d'Egmont et de Horres, entre la gouvernante des Pays-Bas, Marguerite de Parme, et les chefs des Protestants révoltés, les troubles ne s'étaient pas apaisés; partout les mêmes excès et les mêmes désordres se reproduisaient. Les bandes protestantes rendues insolentes par le nombre et l'impunité, et généralement formées de gens sans aveu poursuivaient les pillages d'églises et les assassinats de prêtres. Nos régions surtout éloignées du centre du Gouvernement, servaient de théâtre à leurs scènes sanglantes.

Valenciennes était le refuge d'une grande partie des forces et des idées protestantes : la rebellion s'y montrait tête découverte. La Gouvernante effrayée envoya le seigneur de Noircarmes afin d'y établir une garnison, mais les Valenciennois refusèrent nettement d'ouvrir leurs portes; il fallut mettre le siége devant la place rebelle.

C'est alors que les *Gueux* de la Flandre Wallonne se levèrent en masse pour porter secours à leurs coreligionnaires, et qu'ils résolurent au préalable de s'emparer de Lannoy.

Le rassemblement général des bandes est désigné entre Tourcoing et Wattrelos, localités très-favorables aux Gueux. Dès le 25 décembre de tous les points, les révoltés se mettent en marche.

Les chefs des Protestants étaient Jean Sereau, marchand de Tournai, Cornille, de Lezennes, prédicant et Jean Denis. Pendant la nuit du 26 décembre, les trois personnages étaient déjà présents à l'endroit du rassemblement, général. Ils étaient couchés ensemble à Tourcoing (ou à Wattrelos) lorsqu'il leur fut apporté une lettre d'un de leurs collègues, le seigneur d'Escobecques, annonçant qu'en moins de trois heures, il les aurait rejoint avec une forte bande. Mais cette nouvelle n'eut pas de réalisation ; d'Escobecques surpris par les troupes du baron de Rassenghien venues de Lille, pour lui couper la marche, fut taillé en pièces avec ses Gueux.

Le village de Croix fut le théâtre de cette surprise.

Sous l'attaque très-vive de soldats exercés les Gueux se débandèrent immédiatement, laissant une grande quantité de morts sur le champ de bataille. Ils prirent la fuite dans la direction de Wattrelos, les troupes du gouvernement les y poursuivirent avec acharnement.

C'était pendant la nuit. Les protestants se voyant atteints et bien inférieurs en nombre et en armes, se réfugièrent dans le cimetière d'où ils furent débusqués, après une insignifiante résistance. Ils se portèrent alors dans l'église et s'enfermèrent dans le clocher. L'ardeur était telle que dès ce moment la lutte prit un caractère atroce.

Les troupes du gouvernement qui voulaient absolument en finir, mirent le feu à l'église. La flamme et la fumée ne tardèrent pas à envelopper complètement les malheureux enfermés dans l'édifice.

Le spectacle qu'offrait Wattrelos cette nuit là, est unique dans son histoire.

L'église brûlait. Les sectaires prisonniers réfugiés, les uns, sur la toiture, les autres dans les embrasures des fenêtres, poussaient des cris formidables. Leurs visages surgissaient livides de peur et de rage, dans les lueurs rougeâtres du feu qui les environnait. Au bas de l'église, les troupes du gouvernement rangées en cercle regardaient leur gigantesque au-to-da-fé, avec des clameurs non moins formidables. Un certain nombre de Gueux pour échapper aux flammes se précipitaient sur le sol, et les soldats vainqueurs se ruaient sur le corps des infortunés. Si la chute n'avait pas déterminé la mort, la pique des arquebusiers achevait la sinistre besogne.

L'église fut incendiée de fond en comble, mais quelques-uns des rebelles parvinrent toutefois à s'échapper, grâce à la nuit et aux Wattrelosiens qui leur étaient propices. Il périt néanmoins plus de trois cents hommes, dans cette affaire.

Malgré cet échec, les Gueux ne désarmèrent pas.

Les troupes du Gouvernement ayant repris la route de Lille, les bandes rebelles se rendirent au rassemblement général, entre Tourcoing et Wattrelos, comme il était convenu, le lendemain même, 28 décembre. Trois mille hommes rangés sous quatorze drapeaux s'y trouvèrent réunis. Selon leurs desseins primitifs la petite armée se dirigea sur Lannoy, bourg fortifié dont le Protestantisme voulait faire un de ses boulevards.

Lannoy était resté fidèle à la Gouvernante ; les Gueux y furent mal reçus et l'accès leur en fut refusé. Ils se répandirent en menaces, en sommations, mais les habitants restèrent inébranlables. Le siége fut décidé.

Sur ces entrefaites, le seigneur de Noircarmes, ayant apprit la tentative sur Lannoy, accourut précipitamment avec quatre compagnies de gens d'armes, les arquebusiers de la garde de la Gouvernante et des gens de pied.

Le 29 décembre, au point du jour, les troupes du Gouvernement apparaissaient en vue de Lannoy. Elles trouvèrent les sectaires rangés en bataille et les attendant. Ils s'étaient retranchés en arrière du village de Lys, défendus par un marais bordé de fossés profonds; de fortes haies compliquaient encore ces travaux de défense. La position était très-avantageuse; le marais les préservait de l'infanterie et les haies, de la cavalerie.

Il fallait une prompte et audacieuse attaque de front ou faire un prudent circuit autour de la position, pour vaincre. L'attaque de front fut résolue. Le seigneur du Quesnoy qui accompagnait Noircarmes, lança résolument sa cavalerie dans les retranchements, et la charge fut si impétueuse que le marais fut franchi sans trop de peine.

A cette brusque attaque, les Gueux qui ne se la serait jamais imaginé, firent une décharge générale. Mais à la vue du peu de résultats produits par leur mousque erie, car elle avait été exécutée, les assaillants étant encore hors de portée, nos guerroyeurs inaccoutumés se mirent en débandade et prirent la fuite. Quelques soudards de vieille roche qui se trouvaient dans leurs rangs soutinrent seuls le choc et succombèrent.

Cette simple charge avait suffi pour mettre en déroute les 3,000 assiégeants de Lannoy. Poursuivis avec ténacité par les troupes du Gouvernement, un grand nombre furent atteints et massacrés. Après deux heures de ce carnage, le marais était couvert de c[illegible].